

LE RÔLE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



MEMBRE DE LA GOUVERNANCE

Apprendre à exercer dans les meilleures conditions une mission de contrôle permanent de la gestion de la Scop SARL



DURÉE
1 jour
7 heures



LIEU ET ACCESSIBILITÉ
Ramonville

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
+ d'infos : nous contacter à l'inscription.

Pour accéder à la formation, 15 jours de délai est obligatoire entre la demande et le début de la prestation.



MODALITÉS

Tarif / stagiaire : 350 € HT
Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques, totale ou partielle, par Form.coop.
Min : 6 / Max 12 stagiaires



INTERVENANT(S)

Hélène BOULAY
Eugénie BRUNIES
Cyrille ROCHER



PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "Bienvenue en Scop ou en Scic " ou "PASS 1" ou les compétences coopératives acquises par l'expérience du sociétariat (2 ans minimum)

Infos équipe pédagogique + inscriptions sur www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0



OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Mettre en place et suivre dans le temps les indicateurs-clés de la gestion de l'entreprise
- Pouvoir formuler un avis éclairé sur la gestion et l'exercice passé lors de l'Assemblée Générale des associés
- Préparer la réalisation du prochain rapport du Conseil de surveillance de l'entreprise (sur les comptes de l'année N-1)
- Connaître les rôles et missions du Conseil de surveillance en Scop SARL

PROGRAMME

Le cadre légal : article 16 de la loi du 19 juillet 1978

- Contenu
- Interprétation

Le fonctionnement

- Pouvoirs statutaires
- Responsabilité Civile
- Responsabilité Pénale

Pratiques en Scop

- Gouvernance coopérative politique : légitimité du pouvoir
- Gouvernance d'entreprise opérationnelle : exercice du pouvoir

Les questions à se poser

- Pour les membres du Conseil de surveillance : attitude
- Interface pédagogique : attitude

Quelques exemples

Qui décide quoi ?

La rédaction du rapport pour l'AG



PUBLICS VISÉS

Membres du conseil de surveillance d'une Scop SARL



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

▪ Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
▪ Documents supports de formation projetés
▪ Exposés théoriques
▪ Études de cas concrets
▪ Mise à disposition en ligne de documents supports à l'issue de la formation



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

▪ Feuilles de présence
▪ Auto-évaluations en début et en fin de formation
▪ Formulaire d'évaluation de la formation
▪ Certificats de réalisation de l'action de formation



SATISFACTION DES STAGIAIRES

★★★★★ 4,95 / 5



EFFICACITÉ DE LA FORMATION

★★★★★ 4,75 / 5



ATTEINTE DES OBJECTIFS

★★★★★ 4,4 / 5